Agence Régionale de Santé
Bretagne

Service émetteur : Direction de la santé publique
Direction Adjointe veille et sécurité sanitaires

février 2018

Affaire suivie par : Docteur Dominique LE GOFF
Courriel : dominique.legoff@ars.sante.fr
Téléphone : 02.98.64.01.58

NOTE D'INFORMATION RELATIVE À LA ROUGEOLE
ELEVES, FAMILLES et PERSONNELS des ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Une épidémie de rougeole sévit actuellement en Nouvelle Aquitaine. Il existe un risque élevé de diffusion de cette épidémie à l'ensemble du territoire français.

La rougeole est une infection virale très contagieuse qui se manifeste par de la fièvre, de la toux, un rhume, une conjonctivite et des taches rouges sur la peau (éruption) qui débutent au niveau de la tête et s'étendent vers le bas du corps en 3 jours. L'éruption débute 7 à 18 jours après le contact avec un malade (en moyenne 14 jours).
La période de contagiosité du malade débute 5 jours avant l'éruption et se poursuit jusqu'à 5 jours après. Pour les malades, l'éviction doit être maintenue **pendant 5 jours après le début de l'éruption**.

Dans ce contexte, la mise à jour de la vaccination contre la rougeole est fortement recommandée :

- Toutes les personnes nées après 1980 et âgées de plus de 18 mois sans antécédent de rougeole doivent avoir reçu **2 doses de vaccin** Rougeole/Oreillons/Rubéole pour être protégées (celles qui n'ont jamais été vaccinées doivent recevoir 2 injections séparées d'au moins 1 mois d'intervalle, celles qui n'auraient reçu qu'une seule dose doivent avoir une 2e dose).
- Le calendrier vaccinal en vigueur actuellement prévoit une dose du vaccin Rougeole/Oreillons/Rubéole à l'âge de 12 mois et une seconde dose entre 16 et 18 mois.

Les noms des vaccins contre la rougeole sont :
- Le **ROUVAX**, vaccin monovalent (uniquement rougeole) : encore proposé pour les enfants de 6 à 8 mois ayant été exposés à un malade.
- Ou en association avec des vaccins contre la rubéole et les oreillons : à partir de 9 mois
  - **ROR vax** (n'est plus commercialisé depuis 2008, mais peut figurer dans vos carnets de santé)
  - **MMR Vax Pro**
  - **PRIORIX**

La vaccination contre la rougeole est contre-indiquée pendant la grossesse.

Les malades de moins d'un an et de plus de 20 ans peuvent présenter des formes plus sévères. Il est recommandé de ne pas exposer les nourrissons dans l'entourage d'un cas possible de rougeole.

Après vérification de votre carnet de santé,
il vous est recommandé la mise à jour des vaccinations